

La recherche à la FRA : fournir des analyses et des données solides et comparables

Le mandat de la FRA

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) apporte «aux institutions et autorités compétentes de la Communauté et aux États membres une assistance et des compétences en matière de droits fondamentaux», conformément à son règlement fondateur (n°168/2007). La FRA fonde cette assistance sur le travail de ses experts sociaux-légaux, qui **collectent et analysent «des informations et des données objectives, fiables et comparables»**.

Sur la base de ces recherches, elle formule «des conclusions et des avis» à l'intention des décideurs nationaux et de l'Union européenne (UE) pour les aider à «respecter pleinement les droits fondamentaux lorsque [...] ils prennent des mesures ou définissent des actions à entreprendre». Ceci contribue à clarifier et contextualiser les débats et politiques relatifs aux droits fondamentaux dans l'UE et ses États membres.

Les recherches de la FRA

La FRA effectue des recherches en sciences juridiques et sociales pour repérer dans l'UE les pratiques prometteuses en termes d'observance, de promotion et de respect des droits fondamentaux et identifier les domaines où une amélioration est nécessaire pour satisfaire aux normes internationalement reconnues. Ces normes figurent dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (UE), qui énonce une liste de droits que l'UE et ses États membres doivent respecter lorsqu'ils appliquent la législation de l'UE. Les traités et autres instruments du Conseil de l'Europe et des Nations Unies sont également mentionnés.

Afin de garantir la comparabilité des conclusions, les recherches effectuées par la FRA couvrent habituellement tous les États membres de l'UE, permettant de dresser un tableau complet de la situation sur le terrain.

La FRA peut cependant restreindre ses travaux à certains États membres, lorsqu'un thème ne les concerne pas tous, lorsqu'elle teste un nouveau questionnaire ou lorsqu'elle dispose de ressources limitées.

Sélection des thèmes de recherche

Les domaines de travail de la FRA sont définis par :

- un cadre pluriannuel quinquennal adopté par le Conseil de l'Union européenne;
- un programme de travail annuel exposant les grandes lignes de projets spécifiques, établi en consultation avec les principales parties prenantes et adopté par le conseil d'administration de la FRA qui est composé d'experts indépendants;
- des consultations avec les parties prenantes sur l'élaboration et la mise en œuvre de projets individuels, pour s'assurer qu'ils répondent aux défis identifiés et aux besoins politiques;
- une analyse des droits fondamentaux, effectuée à la demande d'institutions de l'UE dans le cadre de propositions législatives. Par exemple, la FRA a formulé deux avis à la demande du Parlement européen en 2011, sur le projet de directive concernant la décision d'enquête européenne et sur la proposition de directive relative à l'utilisation des données des dossiers passagers;
- à titre exceptionnel, la FRA peut rapporter une situation d'urgence en matière de droits fondamentaux dans un État membre. À la demande d'une institution de l'UE, elle peut aussi travailler en dehors de son cadre pluriannuel.

Collecte et analyse des données

Les experts sociaux-légaux de la FRA appliquent diverses méthodologies de collecte de données, choisies en fonction des questions à examiner.

La FRA rassemble des informations sur la protection des droits fondamentaux au sein du cadre juridique des États membres de l'UE, avec l'aide d'experts nationaux qui recueillent ces informations auprès de sources telles que les instruments législatifs, les décisions des tribunaux et les discours universitaires.

Les **analyses juridiques** donnent un aperçu de la situation juridique formelle. La législation ne garantit toutefois pas toujours des voies de recours efficaces en cas de violation des droits fondamentaux, notamment parce que certaines victimes n'ont pas connaissance

des lois existantes ou ne signalent pas toujours ces incidents. Par conséquent, pour compléter les analyses juridiques, la FRA évalue les expériences quotidiennes des personnes. Cette **recherche en sciences sociales** est fondée sur une analyse de données existantes dites secondaires ou sur un travail sur le terrain, dirigé par la FRA, générant de nouvelles données dites primaires.

Les *données primaires* sont des informations recueillies directement par expérience personnelle, par le biais d'entretiens ou d'enquêtes. La FRA collecte ces données grâce à un travail sur le terrain.

Les *données secondaires* sont des informations déjà recueillies ou publiées par des tiers, par exemple des statistiques officielles et des publications sur les résultats de recherches réalisées par des établissements universitaires, des ONG et des organisations internationales.

Les données secondaires disponibles sont rarement comparables entre les différents États membres de l'UE, en raison de la diversité des méthodes de recueil de données appliquées. Par exemple, pour définir une population cible, certaines enquêtes sur les violences faites aux femmes se concentrent uniquement sur les femmes en âge de procréer, d'autres uniquement sur la violence domestique.

Pour garantir une meilleure comparabilité, la FRA collecte

ses propres données primaires. Elle effectue des recherches sur le terrain en réalisant des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives. Les experts de la FRA conçoivent les enquêtes, qui sont menées selon diverses méthodes, parmi lesquelles les entretiens individuels ou les questionnaires en ligne.

Étant donné que la FRA travaille souvent dans des domaines où peu de recherches comparables ont été menées, elle élabore et applique de nouvelles méthodologies d'échantillonnage et de recherche.

Enquêtes quantitatives

Les enquêtes quantitatives évaluent des problèmes particuliers à grande échelle, fournissant ainsi des données comparables, par exemple, sur les expériences de discrimination. Elles comportent généralement des questions détaillées sur les caractéristiques d'un incident. La personne concernée a-t-elle signalé l'incident? Si non, pourquoi? Si oui, comment a-t-elle été traitée? Ces enquêtes permettent de recueillir des données sur les caractéristiques des personnes interrogées, afin de comparer des aspects tels que le sexe, l'âge, l'éducation et la profession. Ces informations sont collectées anonymement pour garantir le respect de la vie privée et encourager les personnes à participer aux enquêtes. Un exemple est l'enquête EU-MIDIS, réalisée par la FRA en 2009, au cours de laquelle 23 500 personnes ont été interrogées dans les 27 États membres de l'UE.

Recherches qualitatives

Les recherches qualitatives comprennent des entretiens individuels et des discussions de groupes de réflexions. Ces méthodes

permettent, notamment, d'obtenir des réponses plus détaillées et de mieux contextualiser les résultats des recherches.

Analyses

La FRA analyse les données de plusieurs manières. L'analyse quantitative peut, par exemple, comprendre des tests de probabilités pour vérifier si certains résultats sont le fruit du hasard ou non. Les experts de la FRA peuvent ainsi déterminer si les conclusions d'une recherche peuvent être interprétées comme étant une lecture objective d'une situation donnée.

Garantir la solidité scientifique des recherches de la FRA

La qualité scientifique des recherches menées par la FRA est garantie à chaque étape du processus :

- les contractants externes sont sélectionnés selon une procédure rigoureuse d'assurance-qualité;
- les experts de la FRA contrôlent le déroulement et la qualité des recherches, analysent les données recueillies et établissent les rapports finaux;
- la qualité et la cohérence de chaque rapport est examinée en interne;
- le comité scientifique de la FRA, composé de onze experts indépendants en droits fondamentaux, contrôlent la qualité. Ses membres sont choisis par le conseil d'administration de la FRA, après recommandation du Parlement européen.

La FRA fournit des données et des analyses solides et comparables, fondées sur des méthodologies de recherche rigoureuses, dans les domaines du droit et des sciences sociales.

Informations complémentaires :

Un aperçu des recherches de la FRA est disponible à l'adresse suivante :

http://fra.europa.eu/fraWebsite/research/research_fr.htm

Toutes les publications de la FRA, y compris leurs traductions, sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante :

http://fra.europa.eu/fraWebsite/research/publications/publications_fr.htm